

## RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

Inama – Investigations sur l'histoire et l'actualité  
des mutations architecturales et urbaines

### SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

École nationale supérieure d'architecture de  
Marseille

Ministère de la Culture et de la Communication  
- Architecture

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Philippe Marin, Président du comité

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Philippe Marin, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

**Experts :** Mme Isabelle Chesneau, École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais, Paris (représentante CNECEA)  
Mme Sophie Paviol, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble

## REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Fazia Ali Toudert

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Investigations sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales et urbaines
- Acronyme : Inama
- Label et numéro : EA 7514
- Composition de l'équipe de direction : M. René Borruey

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS7 : Espace et relations hommes/milieus

SHS6 : Histoire générale du passé et des savoirs

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité s'attache à la construction d'histoires plurielles de l'architecture de la ville et des territoires en couplant Histoires matérielles et institutionnelles, sociales et environnementales. Elle organise ses travaux autour de deux axes principaux : Histoire architecturale, sociale et politique de l'architecture (XXe-XXIe siècle) et Histoire et actualité des formes et transformations urbaines et territoriales.

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'unité est née en 1978 au sein de l'Unité Pédagogique d'Architecture de Marseille, elle devient en 1986 «laboratoire» sous la tutelle du ministère de l'Équipement, puis de la Culture. Elle fait évoluer son nom et ses thématiques au fil des années, et développe des relations avec le monde universitaire en collaborant dès les années 1980 avec le Groupement de Recherche Nord-Méditerranéen, puis avec la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme, ou encore avec le laboratoire TELEMME UMR 7303 Amu-CNRS.

L'unité de recherche est actuellement hébergée au sein de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (Ensam), elle-même installée sur le campus de Luminy. Une relocalisation au sein du futur Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT) est prévue en 2023, des travaux sont en cours pour accueillir cet équipement en centre-ville de Marseille.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'UR est rattachée à École doctorale ED 355 «Espaces, cultures, sociétés» d'Aix-Marseille Université. L'unité construit des relations avec la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH), elle conduit des actions dans le cadre des labex LabexMed et SoMUM, sans pour autant être pleinement associée à ces dispositifs. L'unité bénéficie également des financements de l'alliance CIVIS, programme Erasmus+ de constitution des universités européennes.

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

<b>Personnels permanents en activité</b>	
Professeurs et assimilés	3
Maîtres de conférences et assimilés	5
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	2
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>10</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	7
Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	6
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>13</b>
<b>Total personnels</b>	<b>23</b>

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON-TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Ensa Marseille	8	1	1
Autres	0	0	0
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

## BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	81,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP, idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	0,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	116,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	0,0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	0,0
<b>Total en k €</b>	<b>197,0</b>

## AVIS GLOBAL

L'unité de recherche Inama est hébergée à l'Ensa de Marseille (Ensam), elle est composée de huit enseignants-chercheurs permanents, d'une ingénieure de recherche et d'une collaboratrice technique. L'unité s'inscrit dans un écosystème scientifique en cours de réorganisation avec un projet rassembleur d'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT). Cependant, l'Ensam n'est pas à ce jour membre d'Aix-Marseille Université (Amu), ce qui limite les interactions de l'unité avec le monde universitaire.

Inama construit une expertise scientifique et une connaissance dans les domaines de l'histoire de l'architecture, de la ville et des territoires en s'attachant à la construction d'histoires plurielles, en couplant histoires matérielles et institutionnelles, sociales et environnementales, tout en participant à la constitution d'un patrimoine immatériel sous forme d'atlas (atlas cartographiques d'échelle métropolitaine) et bases de données (photothèque de la MMSH-Amu, base de données Ganoub, archives orales d'entretiens, accessibles depuis la plateforme *Huma-Num*).

La mise en avant, à travers une formulation plus explicite, des spécificités, des originalités thématiques et méthodologiques de l'unité lui donnerait une plus forte visibilité et participerait à la consolidation de sa position au sein de l'IMVT et de la communauté scientifique dans son ensemble.

Globalement, les travaux scientifiques de l'unité sont notables, quantitativement sur la période : 243 productions scientifiques sont réalisées avec une variété des types de production. Ses ancrages dans les communautés de la recherche en architecture ainsi qu'auprès des acteurs socioprofessionnels sont fructueux.

L'unité a su attirer de nouveaux enseignants-chercheurs ces dernières années, ses effectifs se consolident, en passant de six membres permanents à dix membres, de quatre membres associés à sept, de quatre doctorants à six. Elle accueille cependant une unique HDR, ce qui limite ses capacités d'encadrement doctoral et pourrait à terme fragiliser ses activités. Le renforcement des capacités de direction de recherches serait indiscutablement un moyen de soutenir la vie scientifique du laboratoire ainsi que la bonne intégration de ses doctorants.

Sur le plan organisationnel, le comité recommande la mise au point d'un règlement intérieur, il permettra la formalisation du fonctionnement de l'unité et contribuera à sa pérennisation. Par ailleurs, l'organisation de rencontres, de séminaires ou de journées d'étude participerait à l'animation de la vie scientifique du laboratoire, en facilitant l'émergence de projets communs. Une plus grande attention portée à l'accompagnement, scientifique et matériel, des doctorants paraît également nécessaire.

Le statut spécifique des enseignants-chercheurs des Ensa, avec notamment les difficultés d'obtention de transferts de charges pédagogiques pour recherche, fragilise l'unité et de manière générale la recherche en architecture. Une reconnaissance statutaire des activités scientifiques paraît nécessaire pour accompagner la qualité et l'excellence de la recherche en architecture.

## ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

### A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

L'unité Inama a su faire évoluer son approche de l'histoire des architectures du XX<sup>e</sup> siècle et des territoires urbains de la Méditerranée, en les interrogeant en tant que formes spatiales, matérialités et conceptuelles, pour construire et écrire des histoires plurielles. Elle a préservé son indépendance réflexive, les spécificités de ses approches méthodologiques et de ses terrains. Parallèlement, elle s'est renouvelée, en renforçant les approches collaboratives, en interne et en externe, localement au sein d'Amu, ou encore en France et à l'étranger. Ces ouvertures disciplinaires et partenariales et ces nouvelles synergies répondent bien aux recommandations du précédent rapport. Inama a été à l'initiative de projets de recherche structurants et attractifs pour ses membres, au sein de l'Ensam, et dans ses relations avec les acteurs des villes méditerranéennes.

L'équipe a su renforcer ses effectifs à travers de nouveaux recrutements d'EC (5 nouveaux EC titulaires en activité) et doctorants (5 nouvelles inscriptions). Une unique HDR est présente au sein de l'unité, deux projets d'HDR sont en cours.

Des collaborations internationales sont actives et des efforts de valorisation des travaux de l'UR à l'échelon international ont été réalisés (5 chapitres d'ouvrages en langues étrangères, collaboration avec l'ENA de Rabat, l'IUAV de Venise, l'ULB de Bruxelles). Par ailleurs, l'UR est inscrite dans des programmes de recherche

d'envergure nationale (1 projet soutenu par l'ANR EnsArchi, le projet CAmu soutenu par le labexMed, le programme HensA20 du ministère de la Culture) qui lui permettent de développer des synergies et des collaborations fructueuses.

Les difficultés inhérentes au statut des enseignants-chercheurs (EC) au sein des Ensa sont en partie compensées par l'attribution de transferts des charges pédagogiques pour ramener celles-ci à 192 HEQTD et libérer des temps consacrés à la recherche. L'attribution de ces transferts reste cependant soumise à des arbitrages annuels.

## B — DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les ressources de l'unité

Les ressources financières de l'unité sont en croissance, composées d'une part de la dotation annuelle du ministère (allant de 12 k€ à 16 k€), et d'autre part de ressources sur contrats ou d'allocations ponctuelles (vacations recherches du ministère de la Culture pour 13 k€). Les ressources matérielles, notamment en matière d'espace et d'équipements, sont confortables.

Les ressources humaines de l'unité sont en croissance, passant globalement de quatorze à 23 membres, avec l'accueil de nouveaux EC (5 nouveaux EC titulaires en activité) et doctorants (5 nouvelles inscriptions).

Cependant, l'UR est fragilisée par le fait qu'elle n'accueille qu'une unique HDR, celle-ci est par ailleurs en fin de carrière. Son prochain départ en retraite nécessite une anticipation. Deux projets d'obtention d'habilitation sont en cours au sein de l'UR.

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'UR développe une expertise sur les questions d'histoires architecturales, culturelles et politiques, institutionnelles et communautaires, sur une période allant du XIX<sup>e</sup> et du XXI<sup>e</sup> siècle. Elle s'intéresse en particulier aux territoires de l'aire méditerranéenne. Elle fait de l'histoire un instrument rétroactif de compréhension des épaisseurs de l'existant et du présent qui permet de « se situer et se penser dans le temps long ».

La participation de l'unité au prochain Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT) pourrait être facteur de possibilités de collaborations et de restructuration.

La formulation des axes de recherche de l'UR devrait faire l'objet d'une écriture mettant en avant les originalités thématiques (aires métropolitaines méditerranéennes) et méthodologiques (l'histoire comme instrument de connaissance des « territoires de l'architecture » et de « l'architecture des territoires ») de l'équipe pour ainsi lui donner un rôle structurant au sein du futur IMVT.

L'unité est aujourd'hui l'une des rares au sein des Ensa à construire ses connaissances en privilégiant l'histoire comme méthode.

#### Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le fonctionnement de l'unité respecte les principes et réglementation en matière de gestion humaine et de protection du patrimoine scientifique.

## *1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Concernant les ressources financières de l'UR, elles sont constituées par une dotation annuelle ministérielle croissante (allant de 12 k€ à 16 k€ sur la période), de ressources propres à travers l'obtention de contrats de recherche, ainsi que d'allocations ponctuelles de la part du ministère de la Culture (vacations recherches). Le budget annuel moyen de l'unité est de 27 k€. Le dossier d'autoévaluation précise que les ressources financières de l'unité sont convenables.

Concernant les ressources humaines de l'UR, les effectifs sont en progression. Le nombre d'enseignants-chercheurs (EC) est passé de quatre à huit (dont 2 professeurs, 1 HDR, 4 docteurs), le nombre de doctorants de quatre à six. Elle bénéficie d'un poste d'ingénieur de recherche, ainsi que d'un temps partiel de personnel technique. L'ensemble des EC de l'unité bénéficie de transfert de charges pour ramener les charges pédagogiques à 192 heures EQTD d'enseignement.

Concernant les moyens matériels, l'UR bénéficie de locaux propres (177 m<sup>2</sup>, 11 m<sup>2</sup>/EC). Au sein de l'IMVT, des espaces seront également mis à disposition des EC et des doctorants. La localisation de l'IMVT au centre de Marseille pourrait contribuer à intensifier les rencontres et échanges scientifiques, formels et informels, au sein de l'établissement et au sein de la communauté du laboratoire.

### Points faibles et risques liés au contexte

Concernant les ressources humaines, l'unité n'intègre aujourd'hui qu'un HDR. La nécessité de conforter le nombre d'EC habilités à diriger des recherches a été mentionnée dans le précédent rapport. Deux projets d'HDR sont en cours de préparation. Il apparaît essentiel de maintenir cet objectif.

Par ailleurs, le prochain départ en retraite du directeur de l'unité, seule HDR de l'UR, pourrait constituer un moment charnière dans la vie du laboratoire. Ce départ ainsi que la transmission de la direction nécessitent une anticipation.

Concernant les ressources financières de l'UR, celles-ci sont en progression et paraissent suffisantes pour assurer le fonctionnement de l'UR.

## *2/ L'unité s'est assignée des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'UR est associée au projet d'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT), celui-ci est ambitieux et structurant. Il permet d'envisager des dynamiques et des possibilités de collaboration pour l'UR. Les modalités d'implication et de préfiguration du projet passent par l'organisation de séminaires rassemblant les acteurs du projet.

L'UR a procédé, à l'occasion de l'écriture de son nouveau programme scientifique, à un élargissement des problématiques et des terrains d'étude. Un élargissement géographique est opéré avec le développement d'approches comparées et l'identification de nouveaux terrains. Un élargissement thématique est réalisé avec une évolution de l'histoire architecturale vers une histoire politique et institutionnelle, l'intégration des enjeux écologiques, des alertes environnementales, des « territoires sentinelles », de questions qui conjuguent arts et sciences. Cet élargissement thématique s'explique par l'arrivée et l'intégration de nouveaux EC. L'étude des aires méditerranéennes conserve une place privilégiée dans les activités de l'UR.

Les interactions avec l'écosystème scientifique sont nombreuses. À l'échelon local, l'UR développe des relations et des interactions privilégiées avec la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH), ainsi qu'avec les laboratoires TELEMME UMR 7303 Amu-CNRS et IREMAM UMR 7310, en bénéficiant d'un soutien dans le cadre des actions de financement du labexMed. De nombreux autres partenariats non académiques sont réguliers. À l'échelle nationale, l'UR participe à différents réseaux (*Global Ecovillage Network* et Réseau Scientifique Thématique Situations Urbaines de Développement) ou projets de recherche. À l'échelle européenne et internationale, l'UR développe des relations avec des acteurs italiens, marocains et belges.



## Points faibles et risques liés au contexte

La présentation, proposée dans le dossier d'autoévaluation, des deux axes scientifiques du laboratoire (« Histoire architecturale, sociale et politique de l'architecture [XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle] » et « Histoire et actualité des formes et transformations urbaines et territoriales »), regroupe les projets et actions de recherche en cours et sous contrats. Elle pourrait faire l'objet d'une écriture explicitant les approches thématiques et méthodologiques de ces derniers. Cette démarche pourrait contribuer à renforcer l'attractivité et le rôle structurant de l'UR au sein de l'IMVT.

### *3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

Concernant les ressources humaines, la parité au sein du laboratoire est bonne (43 % de femmes dans les membres permanents et associés). Cependant, un déséquilibre apparaît lorsque l'on ne considère que les positions statutaires, avec aucune position de professeure. L'UR annonce son intention de soutenir dans les années à venir des candidatures féminines ainsi que des ouvertures de postes de professeur pour permettre de compenser ce déséquilibre.

## Points faibles et risques liés au contexte

Concernant le patrimoine scientifique de l'UR, la définition d'une stratégie de conservation et d'exploitation des fonds documentaires et atlas constitués à travers les activités scientifiques du laboratoire pourrait être réalisée.

En ce qui concerne l'animation et l'organisation, à ce jour, le laboratoire ne dispose pas de règlement intérieur.

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité

L'unité montre un remarquable ancrage au sein des milieux académiques et socioprofessionnels. Elle a su déployer au cours du précédent quinquennal son attractivité aux échelons local (IMVT), national (projets collaboratifs) et international (CIVIS). L'intégration prochaine de l'Inama à l'IMVT la conduira à faire évoluer sa contribution à l'espace de la recherche qu'elle a construit et sa politique d'accueil de nouveaux chercheurs.

### *1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

À partir d'un bon ancrage dans le milieu académique local (Ensam, UMR TELEMMe, MMSH, IREMAM, IMVT, etc.), l'attractivité d'Inama se développe aux échelons régionaux, nationaux et internationaux, donnant lieu à des projets collaboratifs (programme HensA20 du MC, projet EnsArchi soutenu par l'ANR, projet CAmu soutenu par le labexMed).

Au cours de la période évaluée, plusieurs membres de l'unité (6 EC) ont participé à des congrès internationaux (5 congrès internationaux et 17 congrès nationaux) valorisant leurs expertises spécifiques sur les transformations dans le temps des espaces architecturaux et urbains en milieu méditerranéen.

Les interactions avec l'environnement non académique (CAUE, Musem, Musée d'histoire de Marseille, Métropole Aix-Marseille, Communauté urbaine du Havre, etc.) constituent un autre point fort de l'unité.

## Points faibles et risques liés au contexte

Ce rayonnement ne se reflète pas systématiquement par des partenariats et montages de projets dans lesquels l'unité serait elle-même mandataire et porteuse. La coordination de certains programmes est assurée soit ponctuellement par des chercheurs de l'unité, soit transférée à d'autres structures de recherche, comme TELEMMe, afin d'accéder à des financements de type LabexMed ou SoMUM.

Si les interactions de l'unité avec les acteurs socio-économiques et institutionnels sont nombreuses (Associations professionnelles, CAUE, Drac, musées, rectorat ou métropoles), la diffusion scientifique à l'international pourrait être développée, avec le prolongement des efforts en matière de publication en langue anglaise (ouvrages, articles, journaux) ou de participation à des rencontres internationales (colloques et séminaires).

### *2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

Au cours de la période évaluée, l'unité a attiré 8 nouveaux chercheurs et cinq nouveaux doctorants, ce qui est considérable au regard de la taille d'Inama. Les enseignants-chercheurs de l'Ensam nouvellement recrutés voient incontestablement dans l'unité un lieu d'accueil favorable au développement de leurs activités du fait de sa réputation et de son programme scientifique.

Il est également à souligner que la nature des travaux développés par Inama constitue un contexte favorable et propice à l'intégration des enseignants-chercheurs ayant un profil de praticien. Ces derniers sont confrontés au sein de l'unité à des thématiques de recherche proches de leur expérience professionnelle dans le domaine de la transformation des tissus anciens et du patrimoine. Si l'unité considère que leur intégration reste un « défi épistémologique », elle est aussi consciente que leur arrivée constitue un potentiel pour renforcer certaines thématiques centrales et les rapports avec les enseignements de projet.

De même, les liens de grande qualité établis entre le séminaire « Histoire critique du projet » de M2 de l'Ensam et le laboratoire incitent certains diplômés en architecture à prolonger leur parcours en doctorat. Ce séminaire constitue une articulation fructueuse entre la formation initiale et la recherche. Le dispositif d'encadrement doctoral (DREAM) constitue également un facteur d'attractivité supplémentaire pour les étudiants et doctorants.

## Points faibles et risques liés au contexte

Cette attractivité est cependant freinée par le manque de chercheurs en mesure d'encadrer de nouveaux doctorants, l'unité ne disposant actuellement que d'un seul professeur HDR. De même, les relations d'Inama avec l'Amu, reposant sur une simple convention, permettent l'inscription de doctorants, mais ne prévoient pas de représentation pleine et entière au sein du conseil de l'ED 355 ni d'accès aux contrats doctoraux de l'université.

Le dispositif transversal DREAM d'accompagnement des doctorants de l'Ensam ne contribue pas non plus à un meilleur rapprochement de l'UR à l'Amu : il reste sujet aux « bonnes volontés » ; après avoir disposé d'un budget consacré jusqu'en 2019 (environ 20 k euros), il n'est plus financé aujourd'hui par l'établissement qu'à la demande et au projet (organisation de séminaires, résidences, intervenants extérieurs etc.) ; il peut parfois se superposer aux prérogatives du laboratoire et engendrer quelques incompréhensions.

Par ailleurs, le programme scientifique de l'unité pourrait à terme être déstabilisé par l'accueil de nouveaux enseignants-chercheurs sans une plus grande anticipation de la réforme de 2018. L'Ensam n'ayant pas encore développé de politique de recherche, l'arrivée de nouveaux enseignants-chercheurs, ayant chacun leur propre problématique de recherche, pourrait mettre en question la cohésion de l'équipe actuelle et la cohérence de son programme de recherche.

### *3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

Malgré la petite taille de l'unité, la reconnaissance de son expertise sur l'architecture et la ville dans le bassin méditerranéen lui permet de développer des interactions de haut niveau avec les environnements académiques et socio-économiques. Inama est impliqué dans le projet CAMu, soutenu par le programme Aprimed du labexMed, dans un projet soutenu par l'ANR, plusieurs projets d'échelles régionales et nationales et a développé de nombreux partenariats avec des collectivités locales.

L'obtention d'une délégation CNRS au sein de l'UMR 5600 EVS, de septembre 2021 à mars 2022, montre la qualité de la recherche de l'unité ainsi que la reconnaissance de ses membres.

#### Points faibles et risques liés au contexte

L'unité ne parvient cependant pas à être porteuse de certains de ces projets (ANR par exemple) et dispose de peu de ressources propres pour développer ses activités de recherche, notamment à travers le financement de contrats doctoraux ou postdoctoraux.

*4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Le dossier d'autoévaluation ne contient aucun élément permettant d'évaluer ce point.

#### Points faibles et risques liés au contexte

Le dossier d'autoévaluation ne contient aucun élément permettant d'évaluer ce point.

### DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

#### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

L'unité s'attache à la construction d'histoires plurielles de l'architecture de la ville et des territoires en couplant Histoires matérielles et institutionnelles, sociales et environnementales. Cette production scientifique de bonne qualité se caractérise par des publications avec comité de lecture (14), la publication d'ouvrages (7), de chapitres d'ouvrage (33), la direction de numéros de revue ou d'ouvrages (8), la publication sans comité de lecture (20), la publication dans des colloques avec comité de lecture (8), la participation à des rencontres scientifiques de différentes natures (132) ou encore dans des revues professionnelles (16).

Ces travaux interrogent les formes architecturales, urbaines et territoriales, leurs processus de constitution, patrimonialisation et devenir, avec un intérêt spécifique pour les territoires métropolitains de l'aire méditerranéenne.

*1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité construit ses connaissances à partir d'une approche historique. Les travaux renouvellent l'enquête historique de l'architecture des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et des territoires métropolitains en lui associant des questions et des approches provenant de la sociologie, de l'écologie et des arts contemporains. Son originalité est d'élaborer une partie de ses connaissances en les spatialisant : analyses dessinées ou cartographiées des « Milieux Anciens (MA) ».

Cette production de grande qualité s'inscrit dans la continuité des thèmes et des terrains de l'unité, tout en faisant désormais de l'histoire « architecturale » de l'architecture et des territoires une approche davantage pluridisciplinaire avec une ouverture sur les arts. Elle contribue à l'apport de connaissances significatives sur les morphologies, typologies, architectures du XX<sup>e</sup> siècle et territoires métropolitains, en particulier de l'aire méditerranéenne.

La production scientifique de l'unité est originale au regard de son approche méthodologique (l'histoire comme instrument de connaissance) et son souci de décrypter les stratifications physiques et culturelles des territoires méditerranéens. Cette production se traduit par sept ouvrages en nom propre, huit directions, 33 chapitres, 34 articles dans des revues (dont 14 ACL et 24 sans ACL), 12 dans des revues professionnelles et techniques.

Ses terrains (région marseillaise et aire méditerranéenne) et son approche méthodologique (à partir de l'histoire) donnent à l'unité toute légitimité pour être force de propositions (méthodologies, axes de recherche et livrables) au sein de l'IMVT.

## Points faibles et risques liés au contexte

Dans la période évaluée, les publications en anglais ou autres langues étrangères sont limitées à cinq chapitres d'ouvrage.

L'explicitation des enjeux et les approches méthodologiques des deux axes thématiques (« Histoire architecturale, sociale et politique de l'architecture [XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle] » et « Histoire et actualité des formes et transformations urbaines et territoriales ») sont perfectibles pour que la singularité de la production scientifique d'Inama gagne en visibilité.

### *2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique de l'unité est remarquable en proportion de sa petite taille (99 publications pour 8 EC et IR, 2,5 publications/chercheur/an). Les programmes de recherche pluriannuelle (« CAMu : circulation et adaptation des modèles d'urbanisme en méditerranée occidentale », « Repenser l'innovation : connaître et gérer le legs du logement social expérimental et innovant de la décennie 1968-1978 » et « Histoire de la recherche architecturale en France ») ont permis l'émergence de nouvelles synergies au sein de l'unité et le développement de nouvelles collaborations avec d'autres unités en France.

Dans un souci disciplinaire, l'unité privilégie les échanges scientifiques avec d'autres unités développant des approches historiques de l'architecture : le LACTH (Ensa Lille) et l'Arche (Ensa Strasbourg). En cohérence avec ses terrains d'études, elle participe également à la chaire partenariale « Chaire Littorale » portée à l'EAV&T Paris-Est.

## Points faibles et risques liés au contexte

Les axes et terrains de recherche sont énoncés à partir des personnes et des projets au détriment de la problématisation de leurs enjeux et des spécificités de leurs approches.

Un seul des membres de l'équipe étant HDR, il assure l'encadrement des six doctorants. Les deux membres dont les HDR sont en cours de préparation assurent des co-encadrements de thèse.

L'équilibre de la répartition des publications entre les membres permanents en activité de l'unité est à améliorer.

Les séminaires collectifs sont mis en œuvre à partir des projets de recherche. L'équipe n'a pas de séminaires collectifs ou journées d'étude proposés à partir des axes et thématiques de recherche. Ce format de discussions scientifiques pourrait contribuer à renforcer l'accompagnement des doctorants et la cohésion des nouveaux membres de l'unité.

### *3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.*

## Points forts et possibilités liées au contexte

Les travaux de l'unité attestent une grande rigueur scientifique. Ils interrogent de manière critique et réflexive, les méthodes qu'ils convoquent pour lire, analyser et expliciter les complexités (et dégradations) des bâtis anciens, architectures modernes, formes urbaines et territoires contemporains.

Là où certaines unités des Ensa revendiquent la recherche en architecture par le projet, Inama, très attachée à une pratique de la recherche fondamentale en sciences humaines, considère que l'intégration d'architectes et urbanistes praticiens est un « pari épistémologique ». Le comité voit dans ces démarches de projets fondées sur la lecture morphologique et l'anatomie constructive (notamment des bâtis des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles de Marseille) l'occasion d'actualiser certaines questions de recherches à partir du terrain et de ses acteurs,

Les publications de l'unité sont maintenant déposées sur la plateforme HAL où une collection spécifique à Inama a été créée.

Dans un souci de partage des connaissances, un fonds d'archives orales propre à l'unité de recherche a été ouvert à la communauté scientifique dans le cadre d'un partenariat avec la photothèque de la MMSH (Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, USAR 3125 CNRS-Amu : convention entre Aix-Marseille Université et l'Ensam). L'unité verse régulièrement les résultats de ses recherches dans les bases de données régionales et nationales des inventaires du patrimoine. Un carnet collectif de recherche sur l'« Observatoire du Loto du patrimoine » a également été ouvert avec l'UMR Idemec.

#### Points faibles et risques liés au contexte

Le comité n'a pas relevé de points faibles ni de risques.

### DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

#### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité a su inscrire ses activités de recherche dans le milieu non académique, tout en préservant son intégrité scientifique et son indépendance intellectuelle.

#### *1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a développé un ancrage local remarquable. Elle participe activement aux travaux de la commission d'urbanisme et d'aménagement du Conseil de Développement de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Elle répond aux sollicitations du Port de Marseille pour apporter des connaissances historiques que ses acteurs ont aujourd'hui perdues. Elle est partie prenante de la reconnaissance patrimoniale (classement UNESCO) de l'architecture et de l'urbanisme du Havre dans le cadre de partenariats avec la ville et la communauté urbaine du Havre Seine Métropole.

Elle collabore régulièrement avec le Mucem, le Musée d'histoire de Marseille, l'association Image de Ville, la Drac-PACA, la DRAL-PACA, la Région Paca, les CAUE régionaux, le bureau des guides.

L'unité accueille trois doctorants dont les contrats sont financés en totalité ou en partie par des partenaires non académiques : une thèse financée à 100 % par la Région Paca, une thèse financée à 50 % par la Caisse des Dépôts et une thèse financée à 50 % par l'Ademe et 50 % par la région Paca.

L'unité bénéficie de conventions pour la formation continue des enseignants du secondaire.

La constitution de l'IMVT, en regroupant cinq unités de recherche, peut en faire un institut exemplaire de la manière dont la recherche peut informer et travailler au développement des politiques publiques territoriales.

#### Points faibles et risques liés au contexte

Le comité n'a pas relevé de points faibles ni de risques.

#### *2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité collabore avec l'Agence des Villes et Territoires méditerranéens (AVITeM) en participant aux rencontres Dialogue de l'urbain et en donnant des conférences dans le cadre de ses séminaires.

L'arrivée au sein de l'unité de trois praticiens (dont un architecte du patrimoine) ouvre de nouvelles perspectives de recherche sur les existants architecturaux et urbains dont les résultats pourront être diffusés auprès du monde socio-économique.

#### Points faibles et risques liés au contexte

Le comité n'a pas relevé de points faibles ni de risques.

### 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité répond aux sollicitations qui lui sont faites pour partager et mettre en discussion ses connaissances historiques et sociologiques avec le grand public dans le cadre de conférences, de débats, d'expositions et événements culturels sur la reconnaissance et la transmission des patrimoines construits et mémoriels. Elle a contribué à l'exposition permanente du Mucem « Connectivité » (Istanbul, Le Caire, Casablanca et Marseille), et participe régulièrement aux manifestations du musée d'histoire de Marseille, aux événements de l'association « Image de ville », et à la manifestation « 48 h de Noailles ».

#### Points faibles et risques liés au contexte

Le comité n'a pas relevé de points faibles ni de risques.

## C — RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

Concernant l'organisation de l'unité, le comité recommande la mise au point d'un règlement intérieur. Celui-ci pourra notamment préciser les modalités d'intégration des nouveaux EC au sein de l'UR, les modalités de désignation de la direction, avec la durée de son mandat, la mise en place d'un conseil de laboratoire, ainsi que d'un conseil scientifique. Un organigramme pourrait définir des responsables d'axes pour permettre une répartition et une délégation des responsabilités.

Par ailleurs, il recommande l'organisation de rencontres, séminaires ou journées d'étude, pour contribuer à l'animation collective ainsi qu'à l'émergence de projets communs au sein de l'équipe, ou encore fédérer davantage l'accompagnement des doctorants. L'intensification et la mutualisation des accompagnements scientifiques et matériels des doctorants paraissent importantes.

L'anticipation des recrutements des enseignants-chercheurs de l'unité à travers une expression pluriannuelle des besoins scientifiques, confrontés aux besoins pédagogiques, pourrait conforter une politique de recrutement.

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

Le comité recommande de conforter l'attractivité de la formation doctorale par une plus grande synergie entre l'Ensam et son écosystème académique.

L'absence de regroupement universitaire explique que les relations avec l'Amu n'aillent pas au-delà d'enjeux administratifs liés à la délivrance du doctorat, à l'exception des relations privilégiées tissées avec TELEMMe. L'alliance CIVIS offre une nouvelle occasion pour renforcer les relations avec des partenaires universitaires à l'échelle européenne, et la création de l'IMVT pourrait faciliter l'intégration de réseaux d'universités, offrant de nouvelles perspectives aux chercheurs et aux doctorants.

Le comité recommande d'opérer une réflexion sur la définition des axes de recherche avec une montée en généralité, la formulation des originalités et des spécificités méthodologiques. Ceci permettrait d'augmenter la visibilité de l'UR au sein de son écosystème scientifique, tout en facilitant l'intégration de nouveaux entrants, ou encore la réalisation et la participation à de nouveaux projets émergents.

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

Le comité recommande de mettre davantage en avant, dans la présentation des deux axes thématiques, et sur l'ensemble des supports de communication, la spécificité et l'opérativité des connaissances historiques sur l'architecture et ses territoires (histoire pour la pensée du projet, histoire spatialisante et analyse des formes).

Par ailleurs et concernant son patrimoine scientifique, le comité recommande le prolongement des efforts en matière de traitement de son patrimoine immatériel, notamment avec formalisation d'un plan de gestion des données portant sur les questions de stockage, d'archivage et d'exploitations des inventaires et atlas. Une montée en compétence ou le développement de collaborations dans le domaine des humanités numériques pourrait se faire au sein de l'IMVT ou en interaction avec la MMSH,

Les efforts en matière de publication en langue anglaise sont à prolonger pour contribuer aux rayonnements internationaux des travaux.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Le comité recommande de maintenir les actions et interactions existantes, à la fois avec les partenaires non académiques, avec le monde socio-économique ou encore dans les débats de société. Les relations avec les acteurs du territoire sont réelles et fructueuses, elles participent à la diffusion de la culture architecturale, elles donnent de la visibilité à l'UR et pourraient offrir des occasions scientifiques.

## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATE

**Début :** 27 septembre 2022 à 8 h 30

**Fin :** 27 septembre 2022 à 17 h

**Entretiens réalisés :** **en distanciel**

### PROGRAMME DES ENTRETIENS

8 h 30	Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs
8 h 30 - 9 h 15	Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique du Hcéres
9 h 15 -10 h 00	Entretien à huis clos avec la direction actuelle de l'unité
10 h -10 h 45	Entretien à huis clos avec les tutelles de l'unité
10 h 45 -11 h 00	<i>Pause</i>
11 h -12 h 30	Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheur. e. s associé. e. s et les émérites
12 h 30 -14 h 00	<i>Déjeuner du comité</i>
14 h -14 h 45	Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires
14 h 45 -15 h 30	Entretien à huis clos avec les doctorant. e. s et post-doctorants
15 h 30 -16 h 00	Entretien à huis clos avec la direction actuelle et future de l'unité
16 h -17 h 00	Entretien à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique du Hcéres
17 h	Fin de l'échange



## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Marseille, le 7 février 2023

Affaire suivie par :

[helene.corset-  
maillard@marseille.archi.fr](mailto:helene.corset-maillard@marseille.archi.fr)

**Objet** : HCERES – rapport laboratoire INAMA – observations de la direction de l'ensa•m

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs les membres du comité d'experts,

Tout d'abord je vous remercie pour ce rapport extrêmement clair. Il relève globalement une situation très positive pour le laboratoire INAMA qui a su conforter son expertise scientifique et sa production de connaissance dans les domaines de l'histoire de l'architecture, de la ville et des territoires, dans des approches complémentaires relevant à la fois des évolutions spatiales et environnementales mais également institutionnelles et sociales. Le rapport souligne l'abondante production au regard du nombre d'enseignants chercheurs actifs au sein du laboratoire. Il observe la confirmation de son ancrage méditerranéen tout en étant connecté à des projets de recherche d'échelle nationale et internationale.

A la réception de ce rapport, je me permets de vous adresser quelques éléments de réponse qui s'inscrivent pleinement dans la continuité des recommandations que vous avez pu formuler.

- Concernant la consolidation de la position du laboratoire au sein de l'IMVT : L'IMVT est à la fois une opportunité de « collaborations et de restructuration » comme le mentionne le rapport, mais l'IMVT aura lui-même besoin de la force d'INAMA pour contribuer à ses contenus et positionnements. Les membres du laboratoires INAMA ont pleinement conscience des ces enjeux et les années à venir permettront de formaliser cette contribution active du laboratoire à la construction de l'IMVT, avec les autres laboratoires impliqués. Le laboratoire confirme également son souhait d'intensifier les connexions avec les laboratoires locaux, en particulier au sein d'AMU.
- Le rapport regrette la fragilité liée au déficit d'enseignants habilités à diriger des recherches (HDR). La direction, le Conseil Pédagogique et scientifique et le laboratoire, en ont pleinement conscience. Les trois tentatives récentes de recrutement d'un enseignant de projet HDR ont échoué mais l'établissement, dans la mesure de ses capacités, mettra tout en œuvre pour

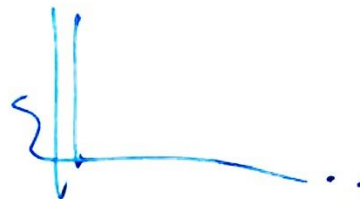
faciliter les soutenances d'HDR d'enseignants chercheurs internes au laboratoire (deux préparations en cours dans les champs « sciences humaines et sociales » et « histoire et culture architecturale »). Sans attendre, un poste de professeur TPCAU/HDR sera probablement mis au concours une nouvelle fois, à confirmer par le CPS.

- L'élaboration d'un règlement intérieur, tel que le recommande le rapport, permettra de clarifier le fonctionnement et la gouvernance ; cela sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion, par le directeur du laboratoire dès ce début d'année 2023. De même la mise en place d'un conseil de laboratoire fera l'objet d'une réflexion dans le même calendrier. Ainsi des règles de fonctionnement seront clairement établies et opposables à tous les membres du laboratoire.
- Le rapport suggère d'augmenter la fréquence des séminaires portés par le laboratoire INAMA. On peut signaler l'implication très forte du laboratoire dans les enseignements de formation initiale (cours magistraux fondamentaux en licence, initiation à la recherche et séminaires en master) ; cet engagement fort et le nombre croissant d'enseignants chercheurs inscrits au sein du laboratoire constituent une force en termes de présence et de rayonnement du laboratoire au sein de l'établissement. Il participe par ailleurs à de nombreux séminaires et colloques regroupant des chercheurs d'autres écoles ou universités, sur le plan national et international. A ce jour, un séminaire annuel est organisé successivement par les différents laboratoires. Il n'est pas certain que les forces en présence permettent d'augmenter cette fréquence mais l'IMVT sera certainement l'opportunité d'organiser des événements inter-laboratoires, dans le prolongement des premiers séminaires intitulés « faire connaissance(s) » organisés par les laboratoires de l'ensa.m, de l'IUAR/AMU et de l'ENSP.
- Concernant la clarification des spécificités d'INAMA, en particulier dans une perspective d'augmentation des membres du laboratoire, deux axes se dessinent et devront être clarifiés, correspondant à deux échelles : un axe intitulé « histoire et actualité des formes et transformations urbaines et territoriales » et un second axe « histoire architecturale, sociale et politique de l'architecture XX et XXIe siècle ». Ces axes relèvent d'une approche inscrite dans le temps long de l'observation de l'architecture et du territoire.
- Concernant enfin la visibilité des travaux du laboratoire, les « archives ouvertes » et la diffusion par la mise en place d'une plate-forme, de type HAL, le sujet va être exploré, de façon concertée entre les deux laboratoires Project's et INAMA et en lien avec la direction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mesdames, messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice

Hélène Corset Maillard



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

